

14

Pourquoi les financeurs ne créent-ils pas un dossier unique de demande de subvention ?



Leurs domaines de compétences sont variés, leur autonomie de gestion est garantie par la législation. Cependant, plusieurs commissions de simplification administrative et les portails numériques tendent à simplifier et harmoniser les questions et pièces demandées lors du dépôt.

Vous retrouverez via le lien ci-après toutes les informations relatives au dépôt de demande de subvention à la Ville d'Arras :

<https://www.arras.fr/fr/ma-mairie/vie-municipale/subvention-aux-associations>